



Rapport annuel 2009

Table des matières

Bilan	1
Rapport de gestion	2
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers	11
Rapport des vérificateurs	11
États financiers consolidés	12
Renseignements sur la Société	23

Mise en garde concernant l'information prospective

Le présent rapport annuel contient de l'information prospective au sujet des activités de la Société. Les termes « objectif », « croire », « probable », « principalement », « futur », « potentiel », et d'autres expressions similaires, ou le pendant négatif de ces expressions et autres expressions similaires, ainsi que des verbes futurs ou conditionnels comme « pourrait » ou « devrait » sont des termes qui expriment des prédictions ou indiquent des événements futurs, des tendances et des possibilités et constituent de l'information prospective. Les informations prospectives exprimées dans le présent rapport annuel comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations qui ont trait à l'objectif de la Société de fournir une plus-value en capital aux porteurs de ses actions ordinaires, à ses passifs d'impôts futurs éventuels, à la comptabilisation des dividendes en revenu, aux fluctuations possibles de la valeur des placements de la Société et à leur liquidité, aux plans de la Société concernant le passage aux normes internationales d'information financière (« IFRS »), à l'incidence du passage aux IFRS et à la capacité de la Société de financer ses obligations, et d'autres déclarations relatives à ses croyances, ses perspectives, ses plans, ses attentes et ses intentions.

Bien que la Société considère que les résultats ou les réalisations futurs exprimés ou suggérés par l'information prospective sont basés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne devrait pas se fier de façon indue aux déclarations et à l'information prospectives étant donné qu'elles comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus ou inconnus, qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société diffèrent considérablement des résultats, du rendement ou des réalisations projetés, formulés expressément ou tacitement dans ces déclarations et information prospectives.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux envisagés ou suggérés par l'information prospective comprennent : le comportement des marchés des capitaux, notamment les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, la disponibilité du financement par capitaux propres et par emprunt et d'autres risques et facteurs décrits de temps à autre dans les autres documents de la Société déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières.

Le lecteur devrait savoir que la liste précitée des facteurs importants qui pourraient avoir des répercussions sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Les investisseurs et autres personnes concernées devraient examiner attentivement les facteurs précités et d'autres incertitudes et événements éventuels lorsqu'ils se fient à notre information prospective pour prendre des décisions en ce qui a trait à la Société. La Société n'assume aucune obligation en ce qui a trait à la publication d'information prospective mise à jour ou révisée, de façon écrite ou orale, que ce soit par suite de nouvelles données ou d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf dans la mesure exigée par la loi. Se reporter à la plus récente notice annuelle de la Société pour une description des principaux facteurs de risque.

Mise en garde concernant l'utilisation de mesures financières hors PCGR

Le présent rapport annuel fait référence au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et à la valeur comptable nette par action ordinaire, et fournit un rapprochement complet entre ces mesures et le bénéfice net et le total de l'actif, respectivement, que la Société considère comme les mesures les plus comparables calculées conformément aux PCGR.

Bilan

L'information qui figure dans le tableau suivant provient des états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2009.

Au 31 décembre 2009 (en milliers, sauf les montants par action)

Actif	
Portefeuille de placements	
Brookfield Asset Management Inc. ¹	1 294 582 \$
Brookfield Infrastructure Partners L.P. ²	39 032
Autres titres	32 247
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 104
Autres actifs	2 379
	<hr/>
	1 391 344 \$
Passif	
Créditeurs et provisions	2 077 \$
Actions privilégiées rachetables au gré du porteur ³	361 577
Passif d'impôts futurs ⁴	133 233
	<hr/>
	496 887
Capitaux propres	
Actions ordinaires	894 457
	<hr/>
	1 391 344 \$
	<hr/>
Valeur comptable nette par action ordinaire^{5, 6}	11,28 \$

Notes :

1. Le placement dans Brookfield Asset Management Inc. comprend 55,5 millions d'actions de catégorie A au cours acheteur de 23,34 \$ par action de catégorie A au 31 décembre 2009.
2. Le placement dans Brookfield Infrastructure Partners comprend 2,2 millions de parts de société en commandite au cours acheteur de 17,59 \$ par part de société en commandite au 31 décembre 2009.
3. Représente les actions privilégiées rachetables au gré du porteur de 367,4 M\$, y compris 5,8 M\$ de frais d'émission non amortis.
4. Le passif d'impôts futurs représente le passif éventuel d'impôts futurs de la Société constaté à des fins comptables en fonction de l'écart entre la valeur comptable des actifs et des passifs de la Société et leur valeur fiscale respective, et tient compte des pertes estimatives en capital et autres à la date de cet état.
5. Au 31 décembre 2009, 79 300 410 actions ordinaires de la Société étaient émises et en circulation.
6. La valeur comptable nette par action ordinaire est une mesure non définie par les PCGR.

Rapport de gestion

APERÇU

BAM Investments Corp. (la « Société ») est une société d'investissement à capital fixe avec répartition des bénéfices par nature dont le principal placement est composé de participations nettes directes et indirectes dans 55,5 millions d'actions à droit de vote limité de catégorie A (les « actions de catégorie A ») de Brookfield Asset Management Inc. (« Brookfield »), soit 6,99 actions de Brookfield pour chaque tranche de 10 actions ordinaires de la Société. La Société détient également une participation nette composée de 2,2 millions de parts de société en commandite (les « parts de société en commandite ») de Brookfield Infrastructure Partners (« Brookfield Infrastructure »), ainsi qu'un portefeuille d'autres titres.

La Société a pour objectif d'offrir aux porteurs de ses actions ordinaires une plus-value du capital plutôt que des revenus de placement. Les revenus de placement, qui correspondent essentiellement aux dividendes tirés du placement dans des actions de catégorie A et des parts de société en commandite sont affectés au paiement des intérêts et des dividendes sur les obligations de financement.

Le placement de la Société dans Brookfield est directement détenu par l'entremise de BAM Split Corp. (« BAM Split »), une filiale ouverte dont les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires appartiennent en exclusivité à BAM Investments. BAM Split a émis pour 367 M\$ d'actions privilégiées rachetables au gré du porteur inscrites en Bourse.

Des renseignements supplémentaires au sujet de la Société et de BAM Split, y compris la notice annuelle de la Société, sont accessibles sur le site Web SEDAR, à l'adresse suivante : www.sedar.com.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le tableau suivant rapproche le bénéfice net de la Société avant impôts et le bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires.

<i>en milliers</i>	2009	2008	Variation
Revenu de placement			
Dividendes et intérêts	36 000 \$	37 152 \$	(1 152) \$
Gain au rachat d'actions privilégiées	1 394	10 604	(9 210)
Autres	55	254	(199)
	37 449	48 010	(10 561)
Charges	(21 431)	(22 618)	1 187
Intérêts	(137)	(4 597)	4 460
Bénéfice net avant impôts	15 881	20 795	(4 914)
Prime au rachat des actions privilégiées de catégorie A	(1 200)	–	(1 200)
Économie d'impôts futurs	3 887	2 741	1 146
Bénéfice net	18 568 \$	23 536 \$	(4 968) \$
Bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires*	18 568 \$	23 536 \$	(4 968) \$

* Le bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires est une mesure non définie par les PCGR.

Aperçu

Le revenu de placement s'est établi à 37,4 M\$, contre 48,0 M\$ pour l'exercice précédent, et comprenait des gains et d'autres éléments totalisant 10,9 M\$. Sur une base normalisée, compte non tenu des gains non récurrents et des autres revenus, le revenu de placement s'est établi à 36,0 M\$, un montant semblable à celui de l'exercice précédent, soit 37,2 M\$. Les intérêts débiteurs relatifs aux intérêts versés sur les débetures échangeables ont diminué par rapport à l'exercice précédent, par suite du rachat des débetures échangeables en janvier 2009.

Les impôts futurs tenaient compte d'une économie de 3,9 M\$ réalisée en 2009, comparativement à une économie de 2,7 M\$ en 2008. L'augmentation de l'économie d'impôts s'explique par la diminution du gain imposable au rachat d'obligations liées à des actions privilégiées.

Revenu de placement

<i>Pour les exercices terminés les 31 décembre (en milliers)</i>	2009	2008
Dividendes :		
Brookfield	32 956 \$	32 780 \$
Brookfield Infrastructure	2 689	2 350
Intérêts	355	2 022
Gain au rachat d'actions privilégiées	1 394	10 604
Gain à la vente de placements	434	–
Réévaluation des devises	(379)	254
	37 449 \$	48 010 \$

La Société a reçu un revenu de dividendes de 33,0 M\$ (32,8 M\$ en 2008) de son placement dans Brookfield, et de 2,7 M\$ (2,3 M\$ en 2008) de son placement dans Brookfield Infrastructure. Brookfield et Brookfield Infrastructure déclarent des dividendes en dollars américains et, par conséquent, le montant équivalent en dollars canadiens comptabilisé par la Société subit l'influence des variations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. La Société constate les dividendes à la date ex-dividende.

La Société a acquis 9,2 M\$ (19,3 M\$ en 2008) d'obligations relatives aux actions privilégiées à un prix inférieur à leur valeur attribuée et a comptabilisé un gain de 1,4 M\$ (10,6 M\$ en 2008) au cours de l'exercice.

Le revenu de placement comprend également un gain de 0,4 M\$ enregistré à la cession de titres non essentiels, qui étaient comptabilisés à leur valeur nominale dans les états financiers.

Les intérêts créditeurs ont diminué de 1,7 M\$, pour s'établir à 0,4 M\$ en 2009 par suite de la baisse des taux d'intérêt comparativement à l'exercice précédent. Le revenu de placement comprenait lui aussi des pertes de change de 0,4 M\$ en 2009 (gains de 0,3 M\$ en 2008).

Charges

La Société ayant racheté les débetures échangeables émises au premier trimestre de 2009, elle ne comptabilise plus d'intérêts débiteurs sur ces débetures. La période correspondante de 2008 tenait compte d'intérêts débiteurs de 4,6 M\$ sur les débetures échangeables.

L'amortissement des frais de financement reportés associés aux actions privilégiées émises par BAM Split s'est traduit par l'inscription d'une charge de 1,7 M\$ (1,7 M\$ en 2008).

La Société a versé une prime au rachat anticipé de 1,2 M\$ en lien avec le refinancement des actions privilégiées de catégorie A.

SITUATION FINANCIÈRE

Le total de l'actif de la Société a augmenté pour s'établir à 1 391,3 M\$ au 31 décembre 2009, comparativement à 1 212,3 M\$ au 31 décembre 2008. L'augmentation du total de l'actif découle principalement de la hausse de la juste valeur des actions de catégorie A de Brookfield, laquelle est passée de 18,54 \$ au 31 décembre 2008 à 23,34 \$ au 31 décembre 2009.

Portefeuille de placements

Placement dans Brookfield Asset Management Inc.

Au 31 décembre 2009, le placement dans Brookfield comprenait 55,5 millions d'actions de catégorie A (60,8 millions au 31 décembre 2008), ce qui représente une participation diluée de 9,7 % (9,8 % en 2008). La valeur de marché fondée sur le cours acheteur de ce placement au 31 décembre 2009 était de 23,34 \$ l'action ou de 1 294,6 M\$.

La Société a classé les actions de Brookfield comme instruments financiers disponibles à la vente et constate les variations de la valeur de marché au poste Autres éléments du résultat étendu.

Brookfield est un gestionnaire d'actifs d'envergure mondiale spécialisé dans les secteurs de l'immobilier, de l'énergie et d'autres infrastructures dont l'actif sous gestion s'élève à plus de 100 G\$ US et qui est inscrit aux Bourses de New York, de Toronto et Euronext. Pour de plus amples renseignements concernant Brookfield, consulter le site Web de Brookfield au www.brookfield.com.

Placement dans Brookfield Infrastructure Partners

Au 31 décembre 2009, le placement dans Brookfield Infrastructure comprenait 2,2 millions de parts de société en commandite (2,4 millions au 31 décembre 2008), ce qui représente une participation diluée de 2,1 % (6,3 % en 2008). La valeur de marché fondée sur le cours acheteur de ce placement au 31 décembre 2009 était de 17,59 \$ l'action ou de 39,0 M\$.

La Société a classé les parts de société en commandite comme instruments financiers disponibles à la vente et constate les variations de la valeur de marché de ces parts au poste Autres éléments du résultat étendu.

Brookfield Infrastructure a été constituée par Brookfield en tant qu'instrument principal pour détenir et exploiter certains actifs d'infrastructures à l'échelle mondiale. Les parts de Brookfield Infrastructure sont négociées aux Bourses de New York et de Toronto. Pour de plus amples renseignements concernant Brookfield Infrastructure, consulter le site Web de Brookfield Infrastructure au www.brookfieldinfrastructure.com.

Autres titres

En décembre 2009, la Société a fait l'acquisition d'un portefeuille d'obligations à rendement élevé en dollars américains, au coût de 32,6 M\$. La valeur de marché fondée sur le dernier cours acheteur de ces obligations au 31 décembre 2009 était de 32,2 M\$.

La Société a classé ces obligations à rendement élevé comme instruments financiers disponibles à la vente et constate les variations de la valeur de marché de ces obligations au poste Autres éléments du résultat étendu.

Impôts futurs

Le passif d'impôts futurs représente le passif d'impôts éventuels fondé sur l'excédent de la valeur comptable de l'actif net sur les valeurs fiscales respectives, moins les pertes disponibles pour report en avant. Le passif a augmenté au cours de l'exercice, principalement en raison de la hausse de la juste valeur du portefeuille de placements de la Société, ainsi qu'en raison de la variation du taux d'imposition futur.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société se chiffraient à 23,1 M\$ au 31 décembre 2009 (42,8 M\$ au 31 décembre 2008). D'ici juillet 2014, aucune dette de la Société ne viendra à échéance et celle-ci n'effectuera aucun rachat obligatoire d'actions privilégiées. Les besoins en liquidités liés aux activités d'exploitation pour 2010 comprennent les paiements de dividendes sur les actions privilégiées émises de 367 M\$ par BAM Split Corp., qui sont d'un montant inférieur à celui des distributions normales prévues sur les titres de Brookfield détenus par la Société. Par conséquent, la Société estime qu'elle dispose d'actifs liquides, de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et de moyens de financement suffisants pour satisfaire à ses obligations.

Débiteures échangeables à long terme

Le 30 janvier 2009, la Société a racheté toutes les débiteures échangeables émises. Le prix de rachat a été acquitté en totalité par la livraison des 5,3 millions d'actions de catégorie A de Brookfield et des 0,2 million de parts de société en commandite.

Actions privilégiées rachetables au gré du porteur

Les actions privilégiées rachetables au gré du porteur émises par BAM Split au 31 décembre 2009 comprennent des actions privilégiées de catégorie AA, série I, série III et série IV, lesquelles incluent ce qui suit :

<i>En milliers, sauf le nombre d'actions en circulation</i>	<i>Dernière date de rachat</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
–	Actions de catégorie A, portant intérêt à 6,25 %	– \$	124 266 \$
2 057 200	Actions de catégorie AA, série I portant intérêt à 4,95 %	51 430	57 843
7 636 800	Actions de catégorie AA, série III portant intérêt à 4,35 %	190 920	190 935
5 000 000	Actions de catégorie AA, série IV portant intérêt à 7,25 %	125 000	–
Frais de financement reportés ¹		(5 773)	(3 390)
		361 577 \$	369 654 \$

1. Les frais de financement reportés sont amortis sur la durée de l'emprunt selon la méthode des intérêts effectifs.

Le 9 juillet 2009, la Société a émis 125,0 M\$ d'actions privilégiées de catégorie AA, série IV; le produit net de cette émission a servi à financer le rachat d'actions privilégiées de catégorie A le 27 juillet 2009.

Capitaux propres

Au 31 décembre 2009, les capitaux propres comprenaient 79 300 410 actions ordinaires et avaient une valeur comptable de 894,5 M\$, comparativement à 646,3 M\$ à la fin de 2008. L'augmentation des capitaux propres s'explique essentiellement par la hausse de la valeur marchande des actions de catégorie A de Brookfield, qui est passée de 18,54 \$ à 23,34 \$ par action. La Société a racheté 87 000 actions ordinaires en 2009. De plus, 26 900 actions ordinaires additionnelles ont été achetées en date du 25 mars 2010.

CONTEXTE COMMERCIAL ET RISQUES

Les activités de la Société l'exposent à divers risques financiers, y compris le risque de marché (c'est-à-dire le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix), le risque de crédit et le risque d'illiquidité. Les risques qui suivent sont liés à un placement dans les actions ordinaires de la Société.

Fluctuations de la valeur des placements

La valeur des actions ordinaires peut varier en fonction de la valeur des actions de catégorie A et des autres titres détenus par la Société. La valeur de ces placements peut être influencée par des facteurs hors de la portée de la Société, y compris le rendement financier de Brookfield et des autres entités détenues, les taux d'intérêt et d'autres conditions des marchés des capitaux. Par conséquent, la valeur liquidative de la Société peut varier de temps à autre.

La valeur future des actions ordinaires dépendra largement de la valeur des actions de catégorie A et des parts de société en commandite. Une importante variation défavorable des activités, de la situation financière ou des résultats d'exploitation de Brookfield et des autres entités détenues par la Société aura une incidence défavorable sur les actions ordinaires de la Société. En outre, la Société pourrait contracter des emprunts additionnels en vue d'acquérir, directement ou non, des titres additionnels émis par Brookfield, ce qui accroîtrait le niveau d'endettement de la Société et l'incidence de la valeur future des actions ordinaires sur la valeur future des actions de catégorie A.

Exposition au risque de change

Le placement dans Brookfield et les autres placements détenus par la Société sont des placements dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain. Par conséquent, la valeur de ces actifs peut varier de temps à autre en fonction des fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain. Par ailleurs, les distributions et les intérêts liés au placement dans Brookfield et aux autres placements détenus par la Société sont en dollars américains. L'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain pourrait donner lieu à une augmentation du montant de la trésorerie disponible de la Société.

Niveau d'endettement

Les actifs de la Société sont financés en partie au moyen des actions privilégiées rachetables au gré du porteur émises par BAM Split, ce qui donne lieu à un niveau d'endettement qui accroît la sensibilité de la valeur des actions ordinaires aux variations de la valeur des actifs détenus par la Société. Une augmentation de la valeur des placements de la Société pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités et la situation financière de la Société.

Illiquidité

Les exigences de la Société en matière de liquidités sont habituellement restreintes aux obligations relatives au financement des intérêts et au versement de dividendes. La Société a racheté les débentures échangeables le 30 janvier 2009 au moyen de la livraison de 5,3 millions d'actions de catégorie A de Brookfield et de 0,2 million de parts de Brookfield Infrastructure et, par conséquent, n'est plus tenue de payer des intérêts.

Les porteurs d'actions privilégiées rachetables de la Société ont la possibilité de demander le rachat des actions à celle-ci. Les actions privilégiées de catégorie AA, série I sont rachetables contre des espèces; en revanche, la Société a le droit de régler le rachat des actions privilégiées de catégorie AA, série III et série IV par l'émission de débentures convertibles arrivant à échéance en 2019 et 2014, respectivement.

La Société maintient des actifs financiers et des facilités de crédit en vue de financer les exigences en matière de liquidités dans le cours normal des activités, en plus de son placement dans Brookfield. Selon sa politique, la Société détient les actions de catégorie A et ne prend part à aucune négociation à l'égard de celles-ci. Toutefois, les actions peuvent être vendues en vue de financer les rachats ou les rachats au gré du porteur d'actions privilégiées ou d'actions ordinaires. La capacité de la Société à vendre une importante partie des actions de catégorie A pourrait être limitée par les restrictions de revente en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables qui auront une incidence sur le moment de la vente des actions de catégorie A, ou sur l'acquéreur de ces actions. Par conséquent, si la Société était tenue de vendre des actions de catégorie A, il se pourrait que la liquidité de ces actions soit limitée. Cela pourrait affecter le délai de vente des actions de catégorie A ainsi que le prix que la Société obtiendrait pour les actions de catégorie A vendues.

Aucune participation dans les capitaux propres

Un placement direct dans les actions privilégiées ne constitue pas un placement direct dans les actions de catégorie A de Brookfield ni dans les autres titres détenus par la Société. Les porteurs d'actions ordinaires ne détiennent ni les actions de catégorie A ni les autres titres détenus par la Société, et n'ont aucun droit de vote relatif à ces titres.

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles de la Société sont les suivantes :

<i>en milliers</i>	Paiement exigible par période				
	Total	Moins de 1 an	De 2 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Actions privilégiées rachetables au gré du porteur					
Catégorie AA, série I ¹	51 430 \$	– \$	– \$	– \$	51 430 \$
Catégorie AA, série III ²	190 920	–	–	–	190 920
Catégorie AA, série IV ³	125 000	–	–	125 000	–
Intérêts débiteurs relatifs aux éléments suivants :					
Actions privilégiées rachetables au gré du porteur					
Catégorie AA, série I	15 911 \$	2 546 \$	5 092 \$	5 092 \$	3 182 \$
Catégorie AA, série III	74 973	8 305	16 610	16 610	33 448
Catégorie AA, série IV	41 005	9 063	18 125	13 817	–

1. Période de paiement basée sur la date du rachat obligatoire. En cas de rachat anticipé, la contrepartie sera versée en espèces.
2. Période de paiement basée sur la date du rachat obligatoire. En cas de rachat anticipé, la contrepartie sera versée sous la forme de débentures de la Société arrivant à échéance en 2019.
3. Période de paiement basée sur la date du rachat obligatoire. En cas de rachat anticipé, la contrepartie sera versée sous la forme de débentures de la Société arrivant à échéance en 2014.

SOMMAIRE DES DONNÉES FINANCIÈRES

Le tableau qui suit présente les principales informations financières consolidées de la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2007, 2008 et 2009.

<i>en milliers, sauf les montants par action</i>	Exercices terminés les 31 décembre		
	2009	2008	2007
Revenu de placement	37 449 \$	48 010 \$	32 404 \$
Bénéfice net	18 568	23 536	7 545
Bénéfice net par action ordinaire	0,23	0,30	0,09
Total de l'actif	1 391 344	1 212 290	2 214 636
Total du passif à long terme	494 810	563 559	822 013
Dividendes versés par action privilégiée			
Série II ¹	–	–	0,06
Série V ²	–	–	4 375,00

1. Rachetées le 10 janvier 2007.
2. Rachetées le 30 mars 2007.

Le tableau ci-dessous illustre les résultats des huit derniers trimestres :

<i>En milliers, sauf les montants par action</i>	2009				2008			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenu de placement	8 479	\$ 8 468	\$ 9 034	\$ 11 468	\$ 21 326	\$ 9 487	\$ 9 405	\$ 7 792
Bénéfice (perte), montant net	3 193	2 311	4 009	9 055	10 513	2 918	2 960	7 145
Bénéfice net (perte) attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, montant net	3 193	2 311	4 009	9 055	10 513	2 918	2 960	7 145
Bénéfice net (perte) par action ordinaire, montant net	0,04	0,03	0,05	0,11	0,13	0,04	0,04	0,09

La hausse du revenu de placement par rapport au premier trimestre de 2009 et au quatrième trimestre de 2008 s'explique par les gains comptabilisés au rachat des obligations liées aux actions privilégiées.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Brookfield a fourni des services de gestion et d'administration à la Société en 2009 et en 2008 et, à ce titre, elle a recouvré des coûts de 20 000 \$ en 2009 (20 000 \$ en 2008).

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

La Société est une société de portefeuille de placements constituée sous le régime des lois de la province d'Ontario qui détient un placement à levier financier dans Brookfield et dans Brookfield Infrastructure. Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la filiale en propriété exclusive de la Société, BAM Split Corp.

La Société comptabilise ses impôts sur les bénéfices selon la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont calculés en fonction des pertes fiscales non utilisées et des écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'avantage ou le coût sera réalisé, et ils sont mesurés au moyen des taux d'imposition et des lois fiscales pratiquement en vigueur à la date du bilan.

La Société comptabilise ses placements à la juste valeur en fonction des cours acheteurs disponibles sur le marché. Les frais de financement reportés ont trait à l'émission d'actions privilégiées rachetables au gré du porteur de BAM Split et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Instruments financiers – informations à fournir et présentation

En juin 2009, le CNC a adopté les recommandations de l'IASB relatives à la fourniture d'information supplémentaire sur les instruments financiers. Les modifications apportées au chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », renforcent les exigences relatives à la présentation et à l'uniformité de l'information financière relative au risque d'illiquidité et aux évaluations de la juste valeur. Ces modifications sont applicables aux états financiers annuels des exercices financiers se terminant après le 30 septembre 2009.

Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

En janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux a publié l'abrégé du CPN-173, « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers » (le « CPN-173 »). Le CPN-173 exige qu'une entité calcule la juste valeur de tous les instruments financiers, y compris les dérivés, en tenant compte du risque de crédit lié à ces instruments. L'entité est notamment tenue de tenir compte de son propre risque de crédit dans le calcul de la juste valeur, en plus du risque de crédit des contreparties. Le CPN-173, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009 pour la Société, n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société et sur son information financière.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période considérée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Le calcul des flux de trésorerie futurs et des probabilités relatives à l'évaluation des valeurs recouvrables nettes et des valeurs de réalisation nette, des impôts et autres provisions et de la juste valeur aux fins de la présentation de l'information financière exige l'application d'estimations importantes.

Dans le cours normal des activités, la Société peut signer des conventions d'indemnisation et de garantie à des tiers dans le cadre de certaines opérations, par exemple des cessions d'entreprises, des acquisitions d'entreprise et des ventes d'actifs. La nature de la presque totalité de ces conventions d'indemnisation empêche de faire une estimation raisonnable du montant maximum que la Société pourrait être tenue de payer à des tiers étant donné que ces ententes ne précisent pas un tel montant et que les montants sont tributaires de l'issue d'événements futurs, dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. La Société n'a jamais versé de montant au titre de ces ententes d'indemnisation et de garantie.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

La Société maintient des systèmes d'information, des procédés et des contrôles adéquats afin de s'assurer que l'information nouvelle soit présentée à temps et de manière complète et fiable. Le chef de la direction et le directeur financier de la Société ont procédé à l'évaluation de l'efficacité des contrôles et des procédures de la Société relatifs à l'information financière (selon la définition de la Norme multilatérale 52-109, Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) au 31 décembre 2009, et ils ont conclu que ces contrôles et procédures relatifs à l'information financière s'exerçaient de manière efficace.

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Nous maintenons des contrôles internes appropriés à l'égard de l'information financière (selon la définition de la Norme multilatérale 52-109, Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs). Le chef de la direction et le directeur financier de la Société ont conclu que ces contrôles internes étaient conçus de manière à donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis aux fins de la publication de l'information financière conformément aux PCGR. La direction a vérifié si des modifications avaient été apportées à nos contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009 qui auraient eu une incidence importante, ou auraient été susceptibles d'avoir une incidence importante, sur nos contrôles internes à l'égard de l'information financière, et a conclu qu'aucun changement de cet ordre n'avait été apporté.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En février 2008, le CNC a confirmé que les normes internationales d'information financière (les « IFRS ») remplaceront les PCGR du Canada pour les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La Société a élaboré et a entamé la mise en oeuvre d'un plan de conversion qui portera sur les modifications de conventions comptables, le retraitement des chiffres des périodes correspondantes, les contrôles organisationnels et les contrôles internes et la modification des systèmes en place, ainsi que sur d'autres questions connexes. La Société compte achever la mise en oeuvre du plan, laquelle progresse selon le calendrier prévu, avant le dépôt de ses premiers états financiers préparés en vertu des IFRS. La responsabilité globale de la mise en oeuvre et de l'efficacité du plan de conversion de la Société incombe à la haute direction de la Société, qui rend compte au comité de vérification de la Société et travaille sous la supervision de celui-ci.

Principales différences entre les IFRS et les PCGR du Canada

Les IFRS sont fondées sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada. Cependant, il existe d'importantes différences sur certains points touchant à la constatation, à l'évaluation et à la divulgation de l'information financière. L'adoption des IFRS ne modifiera pas les flux de trésorerie dégagés par la Société; toutefois, elle pourrait entraîner une modification de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Société, tels qu'ils sont déclarés.

Une analyse détaillée des écarts entre les IFRS et les conventions comptables que la Société applique actuellement en vertu des PCGR du Canada est en cours. La Société n'a relevé pour l'instant aucun écart important entre les PCGR du Canada et les IFRS.

IFRS 1, Première application des Normes internationales d'information financière

L'adoption des IFRS exige l'application d'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (« IFRS 1 »), qui comporte des directives pour la première application des IFRS. IFRS 1 exige généralement qu'une entité applique toutes les normes en vigueur à la date de sa première période de déclaration en vertu des IFRS. Il existe cependant des exemptions dans certains domaines. La Société n'envisage de se prévaloir d'aucune des exemptions proposées au moment de l'adoption des IFRS.



Edward C. Kress
Président
Le 25 mars 2010

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Les états financiers ci-joints et les autres données financières présentées ont été préparés par la direction de la Société, qui est responsable de leur intégrité et de leur objectivité. Pour s'acquitter de cette responsabilité, la Société maintient des politiques, des procédés et des systèmes de contrôle interne afin de s'assurer que ses méthodes de présentation et ses procédés comptables et administratifs sont adéquats, de manière à fournir un haut niveau d'assurance que l'information financière présentée est pertinente et fiable.

Ces états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et, au besoin, tiennent compte d'estimations qui sont fondées sur le jugement de la direction. L'information financière présentée dans le rapport annuel est généralement conforme à celle qui figure dans les états financiers consolidés ci-joints.

Deloitte & Touche s.r.l., les vérificateurs indépendants nommés par les actionnaires, ont vérifié les états financiers consolidés conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada afin de présenter aux actionnaires leur opinion sur les états financiers consolidés. Leur rapport suit.

Les états financiers consolidés ont également été examinés par le conseil d'administration et son comité de vérification, qui rencontre les vérificateurs et la direction pour revoir les activités de chacun et relève du conseil d'administration. Les vérificateurs peuvent consulter librement le comité de vérification et ils rencontrent périodiquement ses membres, seuls ou en présence de la direction. Le conseil d'administration, directement ou par l'entremise de son comité de vérification, supervise les responsabilités de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière et est chargé de revoir et d'approuver les états financiers.

Toronto, Canada
Le 25 mars 2010



Edward C. Kress
Président

Rapport des vérificateurs

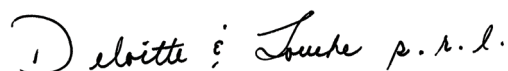
Aux actionnaires de BAM Investments Corp.,

Nous avons vérifié les bilans consolidés de BAM Investments Corp. aux 31 décembre 2009 et 2008 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis, du résultat étendu, du cumul des autres éléments du résultat étendu et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2009 et 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Toronto, Canada
Le 25 mars 2010




Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Bilans consolidés

<i>Aux 31 décembre (en milliers)</i>	Note	2009	2008
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		23 104 \$	42 830 \$
Portefeuille de placements			
Brookfield Asset Management Inc.	4	1 294 582	1 126 650
Brookfield Infrastructure Partners L.P.	4	39 032	32 959
Autres titres	4	32 247	–
Autres actifs		2 379	9 851
		1 391 344 \$	1 212 290 \$
Passif			
Créditeurs et provisions	5	2 077 \$	2 404 \$
Débiteures échangeables à long terme	6	–	101 196
Passif d'impôts futurs	10	133 233	92 709
Actions privilégiées rachetables au gré du porteur	7	361 577	369 654
		496 887	565 963
Capitaux propres			
Actions ordinaires	8	894 457	646 327
		1 391 344 \$	1 212 290 \$

Au nom du conseil d'administration,



Frank N.C. Lochan
Administrateur



Edward C. Kress
Administrateur

États consolidés des résultats

Pour les exercices terminés les 31 décembre (en milliers, sauf les montants par action)

	Note	2009	2008
Revenu de placement	9		
Dividendes et intérêts		36 000 \$	37 152 \$
Gain au rachat d'actions privilégiées		1 394	10 604
Autres		55	254
		37 449	48 010
Charges			
Charges d'exploitation		947	644
Intérêts débiteurs		137	4 597
Amortissement des frais de financement reportés		1 735	1 682
Dividendes sur actions privilégiées rachetables au gré du porteur		18 749	20 292
		21 568	27 215
Bénéfice net avant impôts et prime au rachat		15 881	20 795
Prime au rachat des actions privilégiées de catégorie A		(1 200)	—
Économie d'impôts futurs	10	3 887	2 741
Bénéfice net		18 568 \$	23 536 \$
Bénéfice net par action ordinaire	11	0,23 \$	0,30 \$

États consolidés des bénéfices non répartis

	2009	2008
<i>Pour les exercices terminés les 31 décembre (en milliers)</i>		
Bénéfices non répartis au début	47 748 \$	24 503 \$
Actions rachetées aux fins d'annulation	(732)	(291)
Bénéfice net	18 568	23 536
Bénéfices non répartis à la fin	65 584 \$	47 748 \$

États consolidés du résultat étendu

<i>Pour les exercices terminés les 31 décembre (en milliers)</i>	2009	2008
Bénéfice net	18 568 \$	23 536 \$
Gain (perte) non réalisé(e) sur les titres disponibles à la vente	274 798	(907 596)
Impôts futurs liés aux titres disponibles à la vente	(44 411)	141 004
Autres éléments du résultat étendu	230 387	(766 592)
Résultat étendu	248 955 \$	(743 056) \$

États consolidés du cumul des autres éléments du résultat étendu

<i>Pour les exercices terminés les 31 décembre (en milliers)</i>	2009	2008
Solde au début	513 582 \$	1 280 174 \$
Autres éléments du résultat étendu	230 387	(766 592)
Solde à la fin	743 969 \$	513 582 \$

États consolidés des flux de trésorerie

<i>Pour les exercices terminés les 31 décembre (en milliers)</i>	2009	2008
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	18 568 \$	23 536 \$
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie		
Gain au rachat d'actions privilégiées	(1 394)	(10 604)
Amortissement des frais de financement reportés	1 735	1 682
Économie d'impôts futurs	(3 887)	(2 741)
	15 022	11 873
Variation du fonds de roulement	7 118	(552)
	22 140	11 321
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Achat de placements, déduction faite des cessions	(32 649)	–
	(32 649)	–
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Actions ordinaires rachetées	(825)	(325)
Rachat d'actions privilégiées	(9 231)	(19 345)
Actions privilégiées rachetées	(120 026)	–
Actions privilégiées émises	125 000	–
Frais d'émission d'actions	(4 135)	–
	(9 217)	(19 670)
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Diminution au cours de l'exercice	(19 726)	(8 349)
Solde au début	42 830	51 179
Solde à la fin	23 104 \$	42 830 \$

Notes complémentaires

1. ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

BAM Investments Corp. (la « Société ») est une société de portefeuille de placements constituée sous le régime des lois de la province d'Ontario qui détient un placement à levier financier dans Brookfield Asset Management Inc. (« Brookfield »). Brookfield fournit des services de gestion et d'administration à la Société. Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la filiale en propriété exclusive de la Société, BAM Split Corp. (« BAM Split »).

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Impôts sur les bénéfices

La Société comptabilise ses impôts sur les bénéfices selon la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont calculés en fonction des pertes fiscales non utilisées et des écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'avantage ou le coût sera réalisé, et ils sont mesurés au moyen des taux d'imposition et des lois fiscales pratiquement en vigueur à la date du bilan.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les sommes en dépôt auprès d'institutions financières ainsi que les dépôts à vue auprès d'apparentés.

Placement dans Brookfield et dans Brookfield Infrastructure

La Société comptabilise son placement dans Brookfield et dans Brookfield Infrastructure Partners (« Brookfield Infrastructure ») à la juste valeur (se reporter aux notes 3 et 4).

Constatation des produits

Le revenu de dividende est comptabilisé à la date ex-dividende.

Frais de financement reportés

Les frais de financement reportés sont liés à l'émission d'actions privilégiées rachetables au gré du porteur de BAM Split et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Instruments financiers – informations à fournir et présentation

En juin 2009, le CNC a adopté les recommandations de l'IASB visant à rehausser les obligations d'information sur les instruments financiers. Les modifications apportées au chapitre 3862, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir », prévoient des obligations d'information plus rigoureuses et conformes en ce qui a trait à l'évaluation du risque d'illiquidité et de la juste valeur. Ces modifications ont pris effet pour les états financiers annuels des exercices terminés après le 30 septembre 2009.

Risque de crédit et juste valeur des actifs et passifs financiers

En janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux a publié l'abrégé 173, intitulé « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers » (le « CPN-173 »). Le CPN-173 exige qu'une entité détermine la juste valeur de tous les instruments financiers, y compris les instruments dérivés, en tenant compte du risque de crédit découlant de l'instrument. Plus précisément, une entité doit, lors de la détermination de la juste valeur, tenir compte de son propre risque de crédit en plus du risque de crédit des contreparties. Le CPN-173 a pris effet pour la Société le 1^{er} janvier 2009 et n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers et les informations connexes de la Société.

3. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur d'un instrument financier correspond à la contrepartie contre laquelle ce dernier serait échangé dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance conclue entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La juste valeur est fondée sur le cours acheteur ou le cours vendeur coté, selon le cas, auquel nous avons accès dans le marché actif le plus avantageux pour cet instrument. Lorsqu'il n'existe aucun cours acheteur ni aucun cours vendeur disponible, nous utilisons le cours de clôture de la transaction la plus récente liée à cet instrument.

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers classés comme disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés. Toute variation de la juste valeur des instruments financiers classés comme disponibles à la vente est constatée dans les autres éléments du résultat étendu. Les variations cumulatives de la juste valeur des titres disponibles à la vente comptabilisées précédemment dans le cumul des autres éléments du résultat étendu sont reclassées en résultat net lorsque le titre sous-jacent est vendu ou lorsque survient une perte de valeur considérée comme durable.

Au 31 décembre 2009, un gain cumulatif avant impôts de 917,3 M\$ (642,5 M\$ en 2008) a été constaté pour les instruments financiers classés comme disponibles à la vente par rapport au coût historique.

Informations à fournir sur les instruments financiers

En juin 2009, l'ICCA a publié des modifications à sa norme liée aux informations à fournir sur les instruments financiers évalués à la juste valeur, lesquelles accroissent les exigences d'informations à fournir à cet égard, conformément aux nouvelles exigences des IFRS. La hiérarchie de la juste valeur est directement fondée sur le degré de subjectivité des données utilisées lors de l'évaluation de ces actifs et passifs, et se détaille comme suit :

Niveau 1 – Les données ne sont pas ajustées et consistent en des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques à la date d'évaluation.

Niveau 2 – Les données (autres que les prix cotés visés au niveau 1) sont observables sur le marché de façon directe ou indirecte pour l'actif ou le passif à la date d'évaluation et sur la durée de vie prévue de l'instrument.

Niveau 3 – Les données reflètent la meilleure estimation de la direction à l'égard de ce que des intervenants sur le marché utiliseraient pour évaluer les actifs et les passifs à la date d'évaluation. Le risque inhérent à la technique d'évaluation et aux données utilisées pour réaliser l'estimation est pris en compte.

La juste valeur du portefeuille de placements de la Société est évaluée selon le niveau 1.

4. PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

Le portefeuille de placements de la Société est classé comme titres disponibles à la vente et se compose de ce qui suit :

<i>Aux 31 décembre (en milliers, sauf le nombre d'actions)</i>	Nombre d'actions			
	2009	2008	2009	2008
Brookfield	55 466 227	60 767 227	1 294 582 \$	1 126 650 \$
Brookfield Infrastructure	2 218 648	2 430 688	39 032	32 959
Autres titres			32 247	–
			1 365 861 \$	1 159 609 \$

La Société détient 55,5 millions (60,8 millions en 2008) d'actions à droit de vote restreint de catégorie A de Brookfield (les « actions de catégorie A »), ce qui représente une participation diluée de 9,7 % (9,8 % en 2008).

La Société détient 2,2 millions (2,4 millions en 2008) de parts de société de Brookfield Infrastructure (les « parts de société »), ce qui représente une participation diluée de 2,1 % (6,3 % en 2008).

En décembre 2009, la Société a acquis un portefeuille d'obligations de société à rendement élevé en dollars américains en contrepartie de 32,6 M\$. Les obligations à rendement élevé arriveront à échéance au cours des 10 prochaines années.

5. CRÉDITEURS ET PROVISIONS

<i>Aux 31 décembre (en milliers)</i>	2009	2008
Créditeurs	655 \$	982 \$
Provisions	1 422	1 422
	2 077 \$	2 404 \$

Des provisions sont comptabilisées pour les charges d'impôts éventuelles et d'autres obligations financières de la Société.

6. DÉBENTURES ÉCHANGEABLES À LONG TERME

Le 30 janvier 2009, la Société a racheté toutes les débentures échangeables émises. Le prix de rachat a été acquitté en totalité par la livraison des 5,3 millions d'actions de catégorie A de Brookfield et des 0,2 million de parts de société données en garantie.

7. ACTIONS PRIVILÉGIÉES RACHETABLES AU GRÉ DU PORTEUR

Les actions privilégiées rachetables émises par BAM Split au 31 décembre 2009 comprennent des actions de catégorie AA, série I, série III et série IV, lesquelles se composent des éléments suivants :

<i>(en milliers, sauf pour les actions en circulation)</i>	Actions émises et en circulation			
	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Actions de catégorie A portant intérêt à 6,25 %	–	4 970 650	– \$	124 266 \$
Actions de catégorie AA, série I portant intérêt à 4,95 %	2 057 200	2 313 700	51 430	57 843
Actions de catégorie AA, série III portant intérêt à 4,35 %	7 636 800	7 637 400	190 920	190 935
Actions de catégorie AA, série IV portant intérêt à 7,25 %	5 000 000	–	125 000	–
			367 350	373 044
Frais de financement reportés ¹			(5 773)	(3 390)
			361 577 \$	369 654 \$

1. Les frais de financement sont amortis sur la durée de l'emprunt au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actions privilégiées rachetables au gré du porteur émises par BAM Split comprennent des actions privilégiées de catégorie AA, série I, série III et série IV. BAM Split est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A et de catégorie AA. Le 9 juillet 2009, BAM Split a émis 5 000 000 d'actions privilégiées de catégorie AA, série IV pour une contrepartie en espèces de 125 M\$. Au cours de l'exercice, 5 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A ont été rachetées.

Le conseil d'administration de BAM Split est habilité à déterminer le nombre d'actions qui composera chaque série, de même que les droits, restrictions et conditions se rapportant à chacune de celles-ci. Chaque nouvelle série sera émise à un prix de 25,00 \$ l'action et le produit de ces émissions servira à financer le rachat au gré du porteur ou au gré de l'émetteur d'actions privilégiées en circulation sans qu'il soit nécessaire de vendre des actions de catégorie AA ou d'acquérir des actions de catégorie AA additionnelles.

Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie AA, série I, série III et série IV ont droit à des dividendes cumulatifs trimestriels de 0,309375 \$, de 0,271875 \$ et de 0,453125 \$ par action, respectivement, payables le 7^e jour des mois de mars, juin, septembre et décembre de chaque année.

Les actions privilégiées de catégorie AA, série I peuvent être remises aux fins de leur rachat au gré du porteur en tout temps. Leur prix de rachat au gré du porteur sera payé en espèces et correspondra à la moins élevée des valeurs suivantes, à savoir : i) 95 % de la valeur liquidative par unité de BAM Split et ii) 25,00 \$ moins 5 % de la valeur liquidative par unité de BAM Split, moins 1,00 \$ dans les deux cas.

Les actions privilégiées de catégorie AA, série III et série IV peuvent être remises aux fins de leur rachat au gré du porteur en tout temps. Leur prix de rachat au gré du porteur sera payé en espèces et correspondra à la moins élevée des valeurs suivantes, à savoir : i) la valeur liquidative par unité de BAM Split et ii) 25,00 \$. La contrepartie découlant du rachat au gré du porteur correspondra à un nombre de débentures de série I et de série 2, respectivement, déterminé en divisant le prix de rachat par 25,00 \$.

Les débentures de série I auront un capital de 25,00 \$ la débenture et arriveront à échéance le 10 janvier 2019. Les porteurs des débentures de série I auront le droit de recevoir des paiements d'intérêts fixes trimestriels à un taux de 4,45 % par année, versés le 7^e jour des mois de mars, juin, septembre et décembre de chaque année. Les débentures de série I seront rachetables par la Société en tout temps. Les débentures de série I ne peuvent être rachetées au gré du porteur.

Les débentures de série 2 auront un capital de 25,00 \$ la débenture et arriveront à échéance le 9 juillet 2014. Les porteurs des débentures de série 2 auront le droit de recevoir des paiements d'intérêts fixes trimestriels à un taux de 7,35 % par année, versés le 7^e jour des mois de mars, juin, septembre et décembre de chaque année. Les débentures de série 2 seront rachetables par la Société en tout temps. Les débentures de série 2 ne peuvent être rachetées au gré du porteur.

L'expression « valeur liquidative par unité » est définie comme la juste valeur du portefeuille d'actions détenues par BAM Split, plus (moins) l'excédent (l'insuffisance) de la valeur des autres actifs de BAM Split sur les passifs (y compris tout passif extraordinaire) de BAM Split et la valeur de rachat des actions privilégiées, divisée par le nombre total d'unités en circulation. Une « unité » est formée de une action donnant droit aux plus-values et de une action privilégiée de toute catégorie ou série. Il est entendu que les actions privilégiées de catégorie AA, série I, série III et série IV ne seront pas considérées comme un passif aux fins de la détermination de la valeur liquidative par unité. La juste valeur de ces actions selon le cours du marché au 31 décembre 2009 était de 21,79 \$, de 19,00 \$ et de 26,40 \$ par action, respectivement.

8. CAPITAUX PROPRES

Capital autorisé

50 000 000 d'actions privilégiées, qui peuvent être émises en séries.
Un nombre illimité d'actions ordinaires.

Actions émises et en circulation

<i>en milliers, sauf pour les actions en circulation</i>	Actions en circulation		Valeur comptable	
	2009	2008	2009	2008
Actions ordinaires	79 300 410	79 387 410	84 904 \$	84 997 \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu			743 969	513 582
Bénéfices non répartis			65 584	47 748
			894 457 \$	646 327 \$

La Société a racheté 87 000 actions ordinaires au cours de 2009 (31 500 en 2008) par l'entremise de la Bourse de Toronto dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

9. REVENU DE PLACEMENT

<i>en milliers</i>	2009	2008
Dividendes :		
Brookfield	32 956 \$	32 780 \$
Brookfield Infrastructure	2 689	2 350
Intérêts	355	2 022
Gain au rachat d'actions privilégiées	1 394	10 604
Gain à la vente de placements	434	–
Réévaluation des devises	(379)	254
	37 449 \$	48 010 \$

10. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

<i>en milliers</i>	2009	2008
Taux d'imposition des bénéfices prévu par la loi	33,00 %	33,50 %
Impôts exigibles au taux effectif	4 846 \$	6 966 \$
Augmentation (diminution) de la charge d'impôts liée aux éléments suivants :		
Dividendes reçus exonérés d'impôts	(11 578)	(19 376)
Dividendes payés exonérés d'impôts	6 187	6 858
Décomptabilisation d'un actif d'impôts	–	2 374
Gain au règlement d'obligations au titre du service de la dette	(3 723)	–
Variation du taux d'imposition	1 176	–
Autres	(795)	437
Charge (économie) d'impôts comptabilisée	(3 887) \$	(2 741) \$

La Société disposait de pertes autres qu'en capital de néant au 31 décembre 2009 (6,7 M\$ en 2008). La valeur comptable des placements de la Société dépasse de 730,1 M\$ leur valeur fiscale (la valeur fiscale dépassait de 391,0 M\$ la valeur comptable en 2008).

11. BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE

Le bénéfice net par action ordinaire est calculé après déduction des dividendes sur actions privilégiées, en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, soit 79 354 852 (79 413 285 en 2008).

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Brookfield a fourni des services de gestion et des services financiers à la Société en 2009 et en 2008 et, à ce titre, elle a recouvré des coûts de 20 000 \$ en 2009 (20 000 \$ en 2008).

13. GESTION DES RISQUES

Les activités de la Société l'exposent à divers risques financiers, y compris le risque de marché (c.-à-d. le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques liés aux prix), le risque de crédit et le risque d'illiquidité. Les facteurs de risque liés à un placement dans les actions ordinaires de la Société sont les suivants :

Risque lié aux cours du marché

La valeur des actions de catégorie A et des parts de société est exposée aux variations de la juste valeur découlant des fluctuations des cours des actions. Par conséquent, la juste valeur du portefeuille de placements de la Société peut varier à l'occasion. La Société comptabilise ces placements à la valeur de marché. Une augmentation de 1,00 \$ du cours du marché de Brookfield et de Brookfield Infrastructure se traduirait par une augmentation de la valeur comptable des placements dans Brookfield et dans Brookfield Infrastructure de 55,5 M\$ et 2,2 M\$, respectivement, ce qui se traduirait par la constatation de 55,5 M\$ et 2,2 M\$ avant impôts, respectivement, dans les autres éléments du résultat étendu.

Risque de change

Brookfield déclare ses dividendes en dollars américains, lesquels sont ensuite convertis en dollars canadiens aux fins de la distribution aux actionnaires canadiens, y compris à la Société. De plus, Brookfield Infrastructure déclare ses distributions en dollars américains. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, une appréciation de 0,01 \$ du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait donné lieu à une augmentation de 0,3 M\$ du bénéfice net relativement aux dividendes de Brookfield et aux distributions de Brookfield Infrastructure.

Les variations du dollar canadien par rapport au dollar américain ont une incidence sur le cours du marché des placements de la Société dans Brookfield Infrastructure et sur ses autres placements libellés en dollars américains. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, une appréciation de 0,01 \$ du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait donné lieu à une augmentation d'environ 0,4 M\$ des autres éléments du résultat étendu relativement à la valeur de ces placements.

Risque de taux d'intérêt

Les actions privilégiées de la Société sont assorties d'un taux fixe et la Société détient une quantité négligeable d'actifs et de passifs à taux variable. Par conséquent, les variations des taux d'intérêt n'ont aucune incidence sur le résultat net ou les autres éléments du résultat étendu.

Risque de crédit

Le portefeuille de placements de la Société au 31 décembre 2009 comprenait un montant de 32 M\$ (néant en 2008) en obligations à rendement élevé. Ces placements exposent la Société au risque de crédit, les flux de trésorerie futurs dépendant de la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations de paiement.

Risque d'illiquidité

Les actions privilégiées rachetables au gré du porteur de la Société exposent la Société au risque d'illiquidité lié au financement des rachats au gré du porteur ou de la Société ainsi qu'aux obligations liées aux dividendes et aux intérêts. La Société s'efforce de maintenir un revenu de dividende au sein de la filiale qui a émis les actions privilégiées excédant les obligations liées aux dividendes prévues et devrait continuer d'atteindre cet objectif d'après les conditions actuelles. La direction prévoit financer toute obligation liée à un rachat au gré du porteur grâce à une combinaison de flux de trésorerie et de produits de tout nouveau financement et de vente de titres.

14. GESTION DU CAPITAL

Le capital géré par la Société est composé des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires d'une valeur comptable de 894 M\$ au 31 décembre 2009 et d'actions privilégiées rachetables au gré du porteur à taux fixe émises par BAM Split Corp. d'une valeur de 367 M\$. Aucune modification importante n'a été apportée au capital de la Société au cours de la période terminée le 31 décembre 2009. La Société s'est conformée à toutes les clauses restrictives, lesquelles sont limitées, et n'est assujettie à aucune exigence concernant son capital en vertu de règles extérieures.

15. AUTRES ÉLÉMENTS

i) Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Société peut conclure des conventions prévoyant une indemnisation et accorder des garanties au profit de tiers relativement à des opérations telles que les cessions ou acquisitions d'entreprises et les ventes d'actifs. Par le passé, la Société n'a jamais eu à verser de montants en vertu de ces conventions d'indemnisation et garanties.

ii) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des fonds en caisse. Au 31 décembre 2009, la Société détenait des dépôts à court terme de néant (néant en 2008).

Renseignements sur la Société

ADMINISTRATEURS

James C. Bacon^{1,2}
Administrateur de sociétés

Howard Driman^{1,2}
Directeur des finances
UIA Federations Canada

Edward C. Kress
Président du groupe Énergie
Brookfield Asset Management Inc.

Brian D. Lawson
Chef des finances
Brookfield Asset Management Inc.

R. Frank Lewarne^{1,2}
Administrateur de sociétés

Frank N.C. Lochan
Administrateur de sociétés

Ralph J. Zarboni^{1,2}
Président du conseil et chef de la direction
The EM Group Inc.

1. Membre du comité de vérification
2. Membre du comité de gouvernance

DIRIGEANTS

Frank N.C. Lochan
Président du conseil

Edward C. Kress
Président

Derek E. Gorgi
Vice-président, Finances

Loretta M. Corso
Secrétaire générale

SIÈGE SOCIAL

Brookfield Place – 181 Bay Street
Suite 300, P.O. Box 762
Toronto (Ontario) M5J 2T3
Téléphone : 416-359-8620
Télécopieur : 416-365-9642

AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES ET AGENT DES TRANSFERTS

Compagnie Trust CIBC Mellon
P.O. Box 7010
Adelaide Street Postal Station
Toronto (Ontario) M5C 2W9
Téléphone : 416-643-5500 ou
1-800-387-0825 (sans frais en
Amérique du Nord)
Télécopieur : 416-643-5501
Site Web : www.cibcmellon.com
Courriel : inquiries@cibcmellon.com

INSCRIPTION EN BOURSE

Bourse de Toronto

Symbole boursier : BNB



Brookfield Place – 181 Bay Street
Suite 300, P.O. Box 762
Toronto (Ontario) M5J 2T3